

Commune de FONTAINE SOUS JOUY

Conseil municipal du	10 janvier 2019	Délibération N°	2019-002
----------------------	-----------------	-----------------	----------

Demande de subvention au titre du Fond de Concours et de la DETR 2019 Réhabilitation du site de l'ancienne usine

Étaient présents : Isabelle BAILLY-PURNU, Patricia BRAY, Frédéric DESDION, Laurence HUZÉ
Franck LAMBLARDY, Aurélien LEBARON, Raphaël NORBLIN,
Michel PHILIPPE, Anne-Maïté TURMEL

Absents représentés : Luc HEBERT représenté par Raphaël NORBLIN
Jacques POUCHIN représenté par Michel PHILIPPE

Absents non représentés : Thomas DEHAUMONT, Michel DUPAS, Christophe MARON
Michel RIO

Membres en exercice **15** Présents **9** Votants **11**

Conseil convoqué le 04/01/ 2019 Secrétaire Isabelle BAILLY-PURNU

Proposition :

Considérant l'intérêt économique et environnemental pour la commune de réhabiliter le site de l'ancienne usine dont la commune est propriétaire, il est proposé d'autoriser le maire à demander les subventions auxquelles ce projet, estimé à 100 k€, pourrait être éligible.

La ou les subvention(s) sont destinée(s) à :

- La rédaction d'un cahier des charges de destruction (Assistance à MOA)
- La destruction de l'existant (coût estimatif de 45 k€)
- L'aménagement d'une aire sportive (parcours santé + petite piste de course) et du verger-potager à destination des enfants de l'école (coût estimatif de 55 k€)

À terme, le projet de la commune est d'implanter sur ce site un espace de co-working.

Votes Pour : **11**
Contre :
Abstentions :

Décision : Acceptée à l'unanimité
--

Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Raphaël NORBLIN